

## LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS



PAU BÉARN  
PYRÉNÉES  
Energies Services

PAU BÉARN  
PYRÉNÉES  
Communauté d'Agglomération

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou  
Maire de Pau  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

## TRAVAUX DE NUIT

### Avenues Napoléon Bonaparte et Léon Say

Du lundi 1er au vendredi 12 août, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concernera les avenues Napoléon Bonaparte et Léon Say.

Ces travaux seront réalisés de nuit entre 23h15 et 6h du matin, les nuits des 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 8, 9, 10 et 11 août.

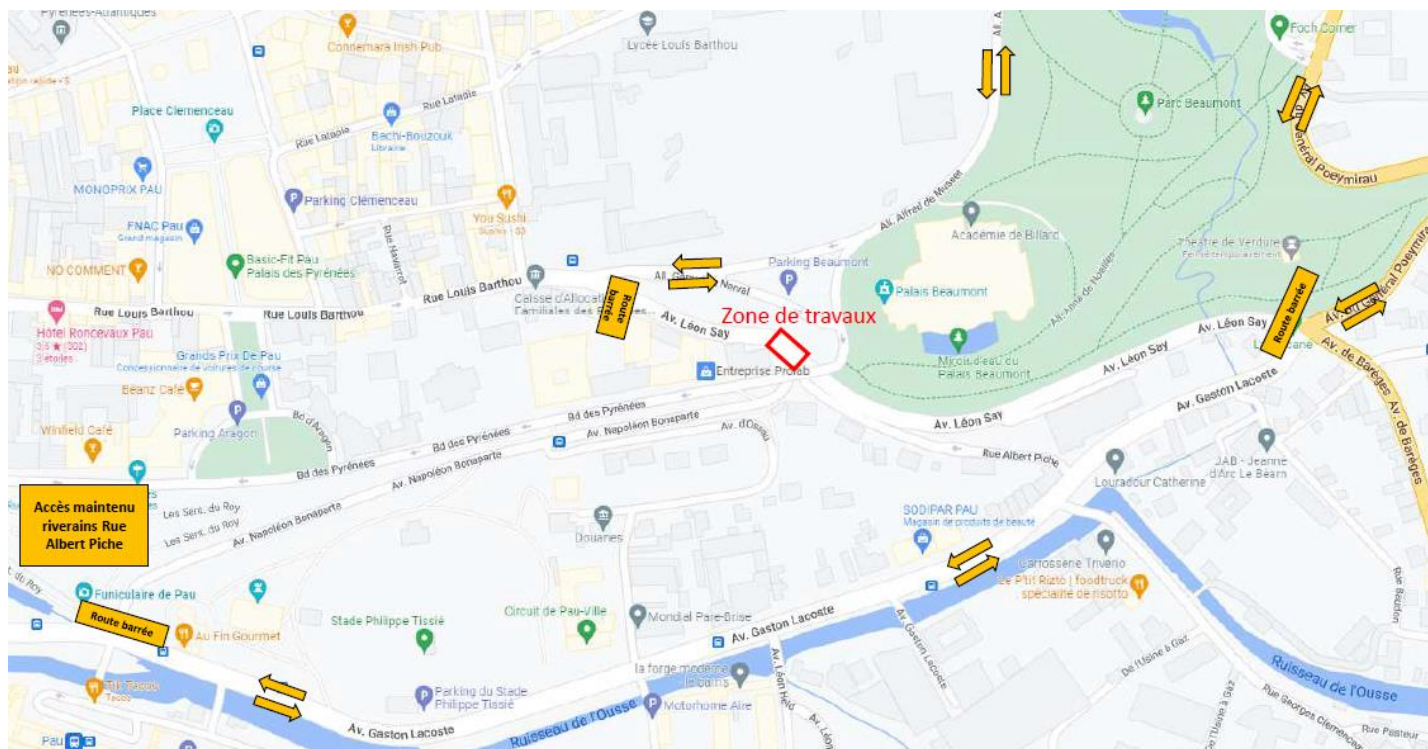
En effet, les conditions de circulation de cet axe routier couplées aux contraintes de chantier obligent à la réalisation du chantier sur une période avec un trafic restreint.

Le stationnement et la circulation seront interdits sur ces deux voies, suivant la signalisation mise en place, sauf pour les entreprises chargées des travaux et l'accès aux **riverains et commerces**.

Une **dévi**ation sera mise en place par l'Allée Alfred de Musset, les avenues du Général Poeymirau et Gaston Lacoste comme indiqué sur le plan ci-joint (la rue Albert Piche sera accessible).

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de nous excuser pour les nuisances sonores inhérentes à ce type de chantier. Toutefois, toutes les dispositions sont prises pour les limiter au maximum et effectuer cette opération dans les meilleurs délais.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site <https://rezomee.fr/agglo-pau/>

- **Préalablement aux travaux**, vous pouvez adresser votre demande à : [rcu@agglo-pau.fr](mailto:rcu@agglo-pau.fr) ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation : [mediateur@ecocene.fr](mailto:mediateur@ecocene.fr) .
- **Maison mobile de l'Energie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, **rendez-vous** mercredi 3 août de 13h30 à 15h30 (devant la Préfecture) ; mercredi 24 août de 14h00 à 16h00 (boulevard des Pyrénées – place de la Déportation) ; mercredi 31 août de 13h30 à 15h30 (boulevard Barbanègre, sur le parking, en face de la résidence *Le Vendôme*).



Informations sur le déroulement du chantier :

La **réfection de la chaussée se fera en deux phases** : d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.